

***République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de
l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique***

Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf-Mila

Institut des lettres et des langues étrangères

Département des lettres et langues étrangères- français

Niveau : Master I / SDL

Matière : Lexico-sémantique

Enseignant : Dr. AZZOUZI. Tarek

Semestre : 02

Année académique : 2024 / 2025

Contenu-TD-N° 16: Les relations sémantiques

I. Les relations d'équivalence et d'opposition

1. La synonymie

La **synonymie** désigne la relation d'équivalence sémantique entre deux unités linguistiques qui appartiennent à la même catégorie grammaticale mais qui ont des signifiants différents.

1.1. Différences entre synonymes

1.1.1. Différences syntaxiques :

Certains mots peuvent être synonymes dans certains contextes, mais pas dans d'autres, ce phénomène étant lié à la **polysémie**. On parle alors de **synonymie partielle** ou **contextuelle**.

Exemples :

- *Écrivain* et *auteur* :
 - *Écrivain classique* / *auteur classique*, mais
 - *Écrivain public* / *auteur de roman*.
- *Relever* et *dépendre* :
 - *Relève du ministère* / *dépendre du ministère* ≠, mais dans d'autres contextes, ils peuvent être utilisés de manière interchangeable.
- *Grave* et *sérieux* :
 - *Un problème grave* / *un sérieux problème*, mais
 - *Un son grave* ≠ *un son sérieux*.

1.1.2. Différences sémantiques :

Certaines paires de synonymes ont des distinctions subtiles au niveau du sens, ce qui influence leur utilisation. Par exemple :

- *Cime* et *sommet* :
 - *Cime* implique un *pointu*, alors que *sommet* peut être plus général.
- *Pourpre* et *rouge* :
 - *Pourpre* désigne une teinte *foncée* de rouge.
- *Lassitude*, *épuisement* et *fatigue* désignent tous un état physique similaire, mais chacun à un degré différent.

2. L'antonymie

L'**antonymie** représente une relation de sens contraire entre deux mots, ce qui les place en opposition. Tout comme les synonymes, les antonymes peuvent aussi présenter des nuances contextuelles et des variations de sens. On distingue plusieurs types d'antonymie :

2.1. Types d'antonymie

2.1.1. Antonymie complémentaire (ou contradictoire) :

Les antonymes complémentaires sont des termes qui ne peuvent pas coexister en même temps dans le même contexte. La négation de l'un implique nécessairement l'affirmation de l'autre.

Exemples :

- *Mort / Vivant* :
 - Si quelqu'un est mort, il ne peut pas être vivant (et inversement).
- *Mâle / Femelle ; Présent / Absent ; Ouvert / Fermé ; Marié / Célibataire.*

2.1.2. Antonymie scalaire (ou gradable) :

Les mots gradables définissent les extrêmes d'une échelle implicite et permettent une gradation. Contrairement aux antonymes complémentaires, leur négation ne mène pas nécessairement à l'affirmation de l'opposé.

Exemples :

- *Grand / Petit ; Large / Étroite ; Riche / Pauvre ; Beau / Laid ; Bon / Mauvais ; Chaud / Froid.*

Les antonymes scalaires ont des degrés intermédiaires :

- *Glacial > Froid > Frais > Tiède > Chaud > Brûlant.*
L'affirmation de l'un ne nie pas nécessairement l'autre.

2.1.3. Antonymie réciproque :

Ces mots expriment une opposition qui résulte d'une permutation d'arguments. Une relation implique l'autre et vice versa.

Exemples :

- *Mari / Femme* :
 - Jean est le mari de Julie → Julie est la femme de Jean.
- *Posséder / Appartenir* :
 - Jean possède une maison → Cette maison appartient à Jean.

II. Relations de hiérarchie et d'inclusion

1. L'hyponymie et l'hyperonymie

L'**hyponymie** et l'**hyperonymie** sont des relations de hiérarchie entre les mots. Un **hyponyme** est un mot spécifique qui appartient à une catégorie plus générale, définie par un

hyperonyme.

Exemples :

- *Chat* (hyponyme) → *Animal* (hyperonyme).
- *Rose* (hyponyme) → *Fleur* (hyperonyme).
- *Sapin* (hyponyme) → *Conifère* (hyperonyme) → *Arbre* (hyperonyme) → *Végétal* (hyperonyme).

Les **co-hyponymes** désignent des mots qui se situent au même niveau dans une hiérarchie mais désignent des éléments distincts dans la même catégorie.

Exemple :

- *Hiver, Printemps, Été, Automne* → *Saison*.

2. La relation partie-tout (Méronymie et Holonymie)

La **relation partie-tout** se réfère à l'inclusion d'une partie dans un tout. Le **méronyme** désigne la partie, tandis que l'**holonyme** désigne l'ensemble auquel appartient cette partie.

Exemples :

- *Guidon* → *Vélo* (le guidon est une partie du vélo).
- *Poignée* → *Valise* (la poignée est une partie de la valise).
- *Toit* → *Maison* (le toit est une partie de la maison).
- *Bras* → *Corps* (le bras est une partie du corps).

□ **Éléments bibliographiques**

Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (2001). Dictionnaire de linguistique. Larousse.

Greimas, A. J., & Courtés, J. (1986). *Sémiotique: Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Hachette.

Lyons, J. (1995). *Linguistic semantics: An introduction*. Cambridge University Press.

Saussure, F. de. (1916). *Cours de linguistique générale* (Éd. C. Bally & A. Sechehaye, avec la collab. de A. Riedlinger). Payot.

Ullmann, S. (1962). *Semantics: An introduction to the science of meaning*. Basil Blackwell.

Wierzbicka, A. (1996). *Semantics: Primes and universals*. Oxford University Press.